

# D OSSIÉ

## Nouveaux étudiants, nouveaux parcours ? La présence étudiante dans l'enseignement postsecondaire

### Présentation

---

Pierre DORAY

Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie  
Département de sociologie  
Université du Québec à Montréal  
CP 8888, Succ. Centre-ville  
Montréal, Québec, Canada H3C 3P8  
doray.pierre@uqam.ca

Jake MURDOCH

Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie  
Département d'administration et des fondements de l'éducation  
Université de Montréal  
C.P. 6128, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) CANADA H3C 3J7  
jake.murdoch@umontreal.ca

L'enseignement postsecondaire fait l'objet d'une attention de plus en plus grande des pouvoirs publics. Le mouvement de démocratisation des ressources éducatives, particulièrement net depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, et la fréquentation croissante des établissements d'enseignement postsecondaire par différentes fractions sociales ont contribué à en faire une question politique de premier plan. Par ailleurs, l'association plus étroite construite par diverses organisations d'experts (think tanks) entre croissance économique, innovation,

emplois hautement qualifiés et éducation supérieure et les politiques publiques a contribué à entretenir cet intérêt. La qualité de l'éducation et de la formation postsecondaires devient un atout dans le jeu de la concurrence internationale comme en font foi la production et l'usage, souvent abusifs, de palmarès nationaux ou internationaux des universités malgré leurs profondes lacunes.

Ce dossier analyse le développement de l'enseignement postsecondaire abordé sous l'angle de la présence étudiante et de la recomposition des structures éducatives par le double effet des politiques et des choix scolaires.

L'expansion de l'enseignement postsecondaire a déjà été qualifiée de massification du supérieur (Dubet 1994) ou de démocratisation quantitative (Prost 1986, Duru-Bellat & Kieffer 2008). Ainsi, une proportion croissante des membres d'une classe d'âge se rend dans l'enseignement postsecondaire, sous l'effet d'une augmentation des aspirations scolaires des étudiants et de leur famille et des politiques éducatives. Sur le plan qualitatif, la recomposition des publics et des collectifs d'étudiants se traduit par la présence plus grande d'étudiants provenant de catégories sociales précédemment exclues ou qui avaient un accès limité. La distinction classique entre héritiers et boursiers n'étant plus opératoire pour décrire cette nouvelle diversité, les désignations foisonnent : étudiants nouveaux, non traditionnels, de première génération...

En font partie, les étudiants à temps partiel (Bujold et al. 1997) ou ceux qui ont connu une interruption d'études (Doray 1997). Ils sont traditionnels ou non traditionnels selon la combinaison de caractéristiques sociales et institutionnelles dont ils sont porteurs. Pour Cloutier (1990), l'étudiant traditionnel universitaire du début des années 1960, avait les attributs suivants : "il était de genre masculin, jeune, dont les parents provenaient des classes sociales supérieure et moyenne supérieure, fréquentant une université située dans un grand centre urbain, inscrit à temps complet aux études de premier cycle, dans des disciplines de type humaniste ou professionnel, n'ayant pas interrompu ses études après l'obtention d'un diplôme collégial ou fréquentant en aussi grand nombre une université anglophone que francophone" (13). Une définition semblable se retrouve dans la littérature américaine. Ainsi, pour Choy (2002), l'étudiant traditionnel est inscrit à temps plein, n'a pas connu d'interruption des études entre le secondaire et le collège, est dépendant de ses parents sur le plan financier, ne travaille pas ou travaille à temps partiel. À l'inverse, les étudiants non traditionnels ont connu une interruption d'études d'une ou de plusieurs années, sont inscrits à temps partiel, ont souvent l'équivalent du diplôme secondaire (General Educational Development (GED) credential), ont des responsabilités familiales, sont indépendants financièrement et travaillent à temps plein. D'autres auteurs ont forgé le concept d'étudiants de première génération, comme Groleau et al. (page 107) le relate.

L'expansion de l'enseignement postsecondaire a été accompagnée d'une complexification institutionnelle. L'université n'est plus l'institution reine (avec des variantes selon les systèmes nationaux) de l'enseignement postsecondaire. Les

politiques éducatives ont conduit au renforcement ou à la création de nouvelles institutions comme les collèges communautaires (Canada et États-Unis), les collèges d'enseignement général et professionnel (cégep au Québec), les collèges universitaires (Californie, Colombie-Britannique), les Hautes Écoles professionnelles (Suisse) ou les Instituts universitaires de technologie (France), des établissements scolaires voués exclusivement à la formation à distance (Open University en Grande-Bretagne, Athabasca University au Canada, TELUQ au Québec, etc.).

Une prolifération de cursus ou de filières éducatives est aussi en cours. De nouveaux diplômes sont créés, comme le baccalauréat professionnel en France dans le secondaire ou les Diplômes universitaires de technologie (DUT). L'expansion de l'éducation des adultes dans les universités a été l'occasion, au Canada et surtout au Québec, d'établir le certificat universitaire qui clôture une formation dont la durée équivaut à une année universitaire à temps complet (30 crédits).

Au sein même des différents établissements, de nouveaux programmes ou de nouveaux champs d'études ont été créés. Interdisciplinaires, orientés sur un thème de recherche ou une sphère d'activité, ils visent souvent des objectifs professionnels (au moins dans un premier temps). Les formations en sciences des communications ou en sciences de l'environnement en sont des exemples.

La diversification des cursus se réalise aussi par la définition, dans certains pays, de nouvelles articulations entre la formation professionnelle et technique (FPT) et l'enseignement universitaire, ouvrant sur son possible décroisement, alors que les diplômés de FPT peuvent désormais accéder plus facilement à l'enseignement universitaire.

Recomposition du groupe étudiant et reconfiguration institutionnelle se conjuguent dans le nouveau visage de l'enseignement postsecondaire devenu un espace transformé de redéploiement de la présence étudiante dans les différentes institutions, de reconfiguration des inégalités sociales et de construction des parcours scolaires.

Les articles de ce dossier explorent différentes facettes de cette recomposition de la population étudiante et de l'offre de formation. Volontairement diversifiées, les contributions couvrent cinq pays : Belgique, Canada (dans son ensemble, Colombie britannique et Québec), France, Royaume-Uni et Suisse. Certaines examinent la transformation du système scolaire et des parcours sur une longue période (soixante-dix ans pour Pollien) par l'analyse des chemine-ments scolaires de deux cohortes de Suisses couvrant la période 1909-1988 ou par l'histoire d'une institution d'enseignement postsecondaire phare, l'Open University (quarante ans pour celle de Woodley). D'autres envisagent la question sur le moyen terme. Erlich et Verley décrivent l'évolution de l'université sur une décennie, l'étude longitudinale d'Andres traite les informations recueillies sur une période de quinze ans. Le regard des autres articles porte sur une temporalité plus courte. Van Campenhoudt et Maroy retracent quelques éléments de l'histoire de l'enseignement postsecondaire belge, mais leurs données proviennent

d'un sondage réalisé auprès d'une cohorte d'étudiants. Groleau et al. utilisent une enquête longitudinale qui a suivi un panel d'étudiants sur sept ans. Picard et al. ont réalisé une enquête auprès d'étudiants inscrits dans le programme étudié.

La porte d'entrée de l'analyse varie d'une contribution à l'autre. Pour Groleau et al., (page 107) c'est un concept, qualifiant de "de première génération" les nouveaux étudiants de l'enseignement postsecondaire (EPG), forgé aux États-Unis dans le cadre institutionnel des programmes d'accès aux études postsecondaires. Repris par la recherche institutionnelle, il est depuis largement utilisé dans les travaux sur les étudiants et les étudiantes des collèges et des universités. L'article saisit l'intérêt de ce concept pour comprendre les modes d'accès et la persévérance scolaire dans une autre société que la société états-unienne.

L'article souligne que, sur le plan théorique, le statut d'EPG est un indicateur du capital scolaire des parents, qui peut être considéré comme facteur de modulation de l'accès et de la persévérance scolaire. Son originalité tiendrait dans l'existence d'un effet de seuil selon que les parents ont connu ou non une expérience scolaire dans l'enseignement postsecondaire. Au Canada, ce seuil existe bien. Les auteurs ont aussi repéré des variations selon que les parents ont réalisé des études au collège ou à l'université. Ainsi, le capital scolaire des parents conduit à suivre des chemins quelque peu différents : les enfants d'universitaires s'orientent davantage vers l'université. Par ailleurs, les résultats indiquent que la persévérance aux études est globalement moins influencée que l'accès par le capital scolaire des parents. Toutefois, l'effet de seuil se fait toujours sentir, les enfants d'universitaires se distinguent des autres.

Pollien (page 123) emprunte la porte des étudiants avec une autre perspective. Utilisant une enquête rétrospective des ménages suisses, il dégage les cheminement scolaires de deux cohortes regroupant les personnes nées avant 1951 et celles nées à cette date. Ce retour sur une longue période, malgré des difficultés méthodologiques, dégage le double effet du sexe et de l'origine sociale sur la différenciation des trajectoires étudiée. Au cours du temps, les trajectoires les plus empruntées changent selon les deux formes d'ancrage social considéré. L'élévation du niveau des formations suivies est perceptible, ainsi que les modulations selon le sexe et l'origine sociale. L'effet des changements se retrouve au sein de la structure scolaire : les trajectoires courtes ou rapidement interrompues diminuent sous l'effet de la scolarité obligatoire, les trajectoires plus longues avec des interruptions ou des pauses dites postsecondaires augmentent, soulignant ainsi le développement de l'éducation ou de la formation des adultes et le brouillage des frontières entre formation professionnelle et formation plus théorique. Dans l'ensemble, les évolutions sont lentes hormis la seule grande révolution, la croissance massive des femmes en formation professionnelle et à l'université. Pour Pollien, les évolutions détectées dans les parcours scolaires d'une génération à l'autre, doivent être interprétées en termes d'inflation de l'éducation et de dévalorisation des titres scolaires plutôt que de démocratisation. Se trouve ainsi posée la question du sens ou de la signification du mouvement de croissance scolaire du XX<sup>e</sup> siècle.

Andres (page 45) propose aussi une analyse fondée sur une enquête longitudinale suivant une cohorte d'étudiants de Colombie-Britannique (Canada) entre 1998 et 2003. Abordant les modifications dans l'articulation des relations entre poursuite des études postsecondaires, insertion professionnelle et vie domestique observable, elle cherche à savoir si les changements intervenus dans la situation sociale des femmes constituent, comme l'indique Esping-Andersen, une révolution incomplète. Les résultats empiriques vont en ce sens. Ainsi, les changements profonds qui ont affecté les femmes dans le sens d'une réconciliation entre carrière, autonomie sociale et vie familiale, sont en effet incomplets, quel que soit le niveau d'éducation. De plus, leur insertion professionnelle est globalement moins avantageuse que celle des hommes. Elles sont moins souvent professionnelles quand elles ont un baccalauréat (diplôme de premier cycle universitaire) et sont concentrées dans les emplois cléricaux (employés de bureau) et dans les services quand elles sont moins scolarisées. Elles ont moins accès aux ressources éducatives des entreprises que les hommes, même quand elles sont plus scolarisées. En d'autres mots, la mobilisation économique des femmes ne connaît pas les mêmes résultats que leur mobilisation scolaire. La transition entre l'école et l'entreprise ne se fait donc pas de la même manière d'une société à une autre. Les femmes indiquent en plus grand nombre qu'elles sont les premières responsables de l'organisation du travail domestique et les hommes éduqués, contrairement aux résultats d'autres études, ne participent davantage ni aux tâches domestiques ni aux soins aux enfants. La recomposition de la division du travail domestique se produit de manière inégale d'un environnement à l'autre, même à l'intérieur d'un pays développé comme le Canada.

Maroy et Van Campenhoudt (page 89) abordent les parcours éducatifs par les formes de démocratisation de l'enseignement postsecondaire. Ils notent qu'à l'instar des autres pays développés, l'enseignement postsecondaire, spécialement non universitaire, a connu une importante croissance, en recrutant proportionnellement plus parmi les nouveaux étudiants. Il n'y a pas eu élargissement de l'accès à l'université en fonction du capital scolaire des parents. Les auteurs notent même une légère dégradation des chances d'entrée à l'université. En ce sens, la croissance des études a pris la forme d'une démocratisation ségrégative (Merle 2000), même si, sauf quelques exceptions, il n'y a pas sélection à l'entrée des études universitaires. La source des inégalités se trouve plutôt du côté des individus et des familles. Une part tient aux différences de parcours antérieurs au cours du secondaire mais, en même temps, à parcours scolaires antérieurs égaux et à origine sociale constante, des différences d'accès aux études postsecondaires tiennent aux aspirations. Ainsi, l'autosélection est un des processus de modulation de l'accès aux études postsecondaires qui conduit les jeunes Belges francophones vers l'enseignement non universitaire.

Erlich et Verley (page 71) constatent que le poids de l'enseignement universitaire dans le postsecondaire français a diminué de manière significative en trente ans. Une analyse du développement de l'enseignement postsecondaire et

du déplacement des choix d'orientation des jeunes sur une période de dix ans éclaire cette situation. Cette baisse s'explique en grande partie par la hiérarchisation des filières, une professionnalisation des études et une forte sélectivité exercée sur les choix d'orientation. Si les changements apportés au baccalauréat avec la création des baccalauréats technologiques et la rénovation des baccalauréats professionnels ont ouvert l'accès de l'enseignement postsecondaire, les nouveaux bacheliers ont plutôt poursuivi dans l'enseignement technique. Ainsi, la démocratisation a-t-elle été ségrégative, comme en Belgique. La diversification de l'accès s'est aussi produite à un moment de recomposition des filières de l'enseignement supérieur sous l'impulsion du processus de Bologne, mais aussi par le déploiement de stratégies des universités pour faire face à la diminution de leurs effectifs. Elles ont multiplié les filières professionnalisantes, en croissance d'effectifs, alors que les filières traditionnelles dites généralistes connaissent une désaffection étudiante. En somme, l'espace postsecondaire est segmenté et hiérarchisé par le tri social des étudiants entre un secteur ouvert (non sélectif) et un secteur fermé ou sélectif. La nature des niveaux d'exigence intellectuelle, des modes de travail, de l'emploi du temps d'études et l'engagement des jeunes dans leurs études contribuent à la segmentation. Les auteures notent enfin que la valeur des diplômes obtenus est très différenciée sur le marché du travail et qu'elle subit une inflation, ce que Pollien souligne pour la Suisse. Le prolongement des études ne rime pas nécessairement avec la mobilité professionnelle ou sociale.

Woodley (page 13) et Picard et al. (page 29) empruntent une autre voie : celle des institutions et des filières. Woodley s'intéresse à l'Open University (Royaume-Uni) et Picard à un nouveau cursus des cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel) québécois, la session d'accueil et d'intégration. Le ton des deux articles diffère des précédents, ils sont plus proches de la recherche institutionnelle, ne serait-ce que par l'intérêt pour l'évaluation des objectifs dévolus aux dispositifs étudiés. Une question similaire sert de point de départ aux deux articles : a-t-on atteint l'accessibilité élargie prévue ?

L'Open University, institution de formation à distance créée en 1971, est un symbole des politiques britanniques d'accessibilité à l'enseignement postsecondaire. L'analyse historique des données recueillies depuis la création de l'institution met en évidence sa contribution à l'accessibilité accrue aux études postsecondaires –plus de deux millions de personnes y ont suivi des cours à temps plein ou à temps partiel– mais cette démocratisation est ségrégative. Si l'accès des femmes et des personnes d'origine ouvrière a augmenté, il n'en est pas de même pour les personnes appartenant à différents groupes ethnoculturels ni pour celles qui sont en situation de handicap. L'auteur révèle une autre fonction de l'Open University : introduire de la flexibilité dans les parcours des étudiants des universités qui peuvent s'inscrire à des cours à distance.

Les pouvoirs publics québécois ont créé, en 1993, une nouvelle porte d'entrée au cégep, la session d'accueil et d'intégration (SAI) pour les étudiants qui

n'ont pas obtenu les prérequis d'entrée à l'enseignement collégial au cours de leurs études secondaires ou qui sont en situation d'incertitude face à leur orientation professionnelle et scolaire. Picard revient aujourd'hui sur ce dispositif d'entrée en se demandant si les étudiants qui empruntent ces voies sont des étudiants non traditionnels ou des étudiants de première génération. Son analyse articule les caractéristiques d'un système éducatif avec celles de la population qui le fréquente. Elle soulève aussi la question de l'évaluation des politiques éducatives et des curricula. À cet égard, le regard est nettement plus sociologique que psychologique, s'inspirant à la fois des théories de la reproduction et des approches en termes de parcours biographique (*life course approach*). Ses résultats indiquent que l'institutionnalisation de ce dispositif d'accueil accentue l'hétérogénéité sociale de la population étudiante des cégeps par une plus forte présence d'étudiants de première génération. Elle soutient aussi la résilience des étudiants qui ont connu des difficultés scolaires au secondaire, toutes origines sociales confondues. Si la SAI contribue à démocratiser l'accès aux études postsecondaires, les étudiants traditionnels, en proie à une forte incertitude scolaire et professionnelle, sont nombreux à l'emprunter, quelle que soit leur origine sociale. Cette première évaluation souligne à la fois l'intérêt des analyses longitudinales pour connaître le destin à plus long terme des étudiants qui ont utilisé la SAI et le manque d'indicateurs qui permettraient de mieux saisir les voies de démocratisation de l'enseignement postsecondaire et l'effet des dispositifs mis en œuvre pour l'accroître.

Tous les articles de ce dossier constatent la recomposition sociale de la population étudiante de l'enseignement postsecondaire. Celle-ci prend différents visages selon les sociétés, mais la tendance est largement partagée. Elle se fait sentir depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, avec des vitesses de croisière différentes selon les sociétés. Second constat, cette recomposition est toujours marquée du sceau des inégalités selon les catégories sociales. Les femmes apparaissent comme les grandes gagnantes de cet accès accru –à associer aux mouvements des femmes– même s'il reste marqué par les rapports de genre puisqu'elles choisissent des domaines d'études traditionnels. Dans certains pays –Suisse, Royaume-Uni ou Canada– les adultes ont également bénéficié de la croissance de l'enseignement postsecondaire. Des filières et des cursus scolaires ont été créés afin de faciliter leur accès aux ressources éducatives. Par contre, les inégalités sociales liées à la position socioprofessionnelle et à l'appartenance ethnoculturelle sont toujours présentes. L'accès est inégal tout comme la persévérance. En somme, le double mouvement de massification de l'enseignement postsecondaire et de persistance des inégalités, qualifié de démocratisation ségrégative, est présent dans les différents pays. Il ressort aussi du dossier que les processus en œuvre dans l'accès ne rendent pas compte de la persévérance aux études.

La persistance des inégalités à l'intérieur de l'enseignement postsecondaire tient pour partie à l'orientation scolaire, toujours différenciée selon les catégories sociales. La croissance de certaines institutions ou filières, selon les systèmes

éducatifs, tient aux choix scolaires. Ainsi en Belgique, au Canada, en France et en Suisse, les institutions vouées à l'enseignement professionnel ou technique ont davantage attiré les nouveaux étudiants. En France, cette tendance aurait aussi conduit l'université à proposer une offre de formation plus professionnalisante. Les réorganisations de l'enseignement postsecondaire se réaliseraient dans un jeu de concurrence conduisant à une modification de l'offre de formation.

L'analyse du développement des institutions ou des dispositifs nouveaux souvent mis en place pour favoriser l'égalité des chances en formation conduit à interroger leurs finalités explicites. L'Open University a élargi l'accès, mais de manière inégale selon les catégories sociales. La session d'accueil et d'intégration des cégeps québécois ouvre aussi l'accès, mais la logique de la reproduction est toujours présente. En d'autres mots, les créations institutionnelles ont toujours plusieurs visages. L'analyse de l'institutionnalisation des différents cursus, filières et dispositifs de démocratisation de l'enseignement postsecondaire est tout aussi nécessaire que celle des populations étudiantes.

Enfin, deux articles soulèvent la question de la signification sociale des changements dans l'usage des ressources éducatives et de la démocratisation des études postsecondaires. Pollien voit dans la prolongation de la scolarité un mouvement d'inflation de l'éducation. Andres constate que l'accès élargi des femmes à l'éducation ne se traduit pas nécessairement par une transformation de la situation des femmes sur le marché du travail. Du moins, ce changement est-il fort lent.

## Références bibliographiques

- BUJOLD J., CHENARD P., PAGEAU D. & RINGUETTE M. 1997 Quelques repères pour mieux comprendre l'évolution des effectifs étudiants au cours des dernières décennies au Québec, in Chenard P. *L'évolution de la population étudiante à l'université, facteurs explicatifs et enjeux*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 5-22
- CHOY S.P. 2002 *Access & Persistence: Findings from 10 Years of Longitudinal Research on Students*, [http://www.acenet.edu/bookstore/pdf/2002\\_access&persistence.pdf](http://www.acenet.edu/bookstore/pdf/2002_access&persistence.pdf) consulté le 20 octobre 2010
- CLOUTIER R. 1990 *Les "nouvelles" clientèles universitaires québécoises : différences et ressemblances avec le modèle de "l'étudiant traditionnel"*, Québec Université Laval, Laboratoire de recherche en administration et politiques scolaires, Les cahiers du LABRAPs
- DORAY P. 1997 La formation continue à l'université : quelques balises pour aujourd'hui et demain, in Chenard P., *L'évolution de la population étudiante à l'université, facteurs explicatifs et enjeux*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 119-136
- DUBET F. 1994 "Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'université de masse", *Revue française de sociologie*-35-4, 511-532
- DURU-BELLAT M. & KIEFFER A. 2008 Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : déplacement et recomposition des inégalités. *Population*-63(1), 123-158
- MERLE P. 2000 "Le concept de démocratisation de l'institution scolaire : une typologie et sa mise à l'épreuve", *Population*-1, 15-50
- PROST A. 1986 Histoire d'une décision : la création du baccalauréat professionnel, in Renaut A 2008 *Quel avenir pour nos universités ?*, Paris, Timée Éditions